

MUT' actUALITÉ

Le journal d'information de la **Mutualité Française Aquitaine** - N° 2 - Avril 2012



LES INÉGALITÉS SOCIALES
DE SANTÉ



LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE
DES PERSONNES ÂGÉES



LES MALADIES
CHRONIQUES



LES TROUBLES
SENSORIELS



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

AQUITAINE

Prévention et promotion de la santé

Les priorités de la Mutualité Française Aquitaine de 2012 à 2014 page 4

La Mutualité Française Aquitaine

À votre service

Président

Alain Dumas

Directrice

Emmanuelle Fourneyron

Délégation départementale de la Dordogne

Raymond Royère

Délégation départementale de la Gironde

Jean-Marc Gasteix

Délégation départementale des Landes

Nadine Lacayrelle

Délégation départementale de Lot-et-Garonne

François Bonneau

Délégation départementale des Pyrénées Atlantiques

Pierre Cherbero

Contact@aquitaine.mutualite.fr
www.aquitaine.mutualite.fr

Mutualité Française Aquitaine

173 bis rue Judaïque 33000 Bordeaux - Tél : 05.56.96.76.76.
Organisme régi par le livre I du code de la Mutualité. R.N.M.
N°442 250 304. Directeur de la publication : Alain Dumas.
Rédacteur en chef : Emmanuelle Fourneyron. Rédaction
et réalisation : Sophie Lentz. Crédits photos : Fotolia. Boris
Casier. Impression : Pleine page : 12 rue Jacques Cartier 33300
Bordeaux. ISNN : demande en cours

Sommaire

Le mot du Président

Au nom des 38 millions de Français qui nous accordent leur confiance [page 3](#)

Prévention et promotion de la santé

Les priorités de la Mutualité Française Aquitaine de 2012 à 2014 [page 4](#)

Débat régional sur la santé

Des Aquitains très concernés [page 6](#)

Dépassements d'honoraires

Tollé contre une mesure inefficace [page 7](#)

Le mot du Président

Au nom des 38 millions de Français qui nous accordent leur confiance



" Les candidats doivent nous faire connaître leurs perspectives et engagements sur le financement de notre système de protection sociale, sur l'accès aux soins, la maîtrise des charges, l'optimisation des parcours de santé ou, encore, le maintien de l'autonomie "

Tout comme l'importante participation des citoyens aux débats organisés par la Mutualité Française dans toute la France, les enquêtes d'opinion qui se succèdent depuis plusieurs mois le démontrent : avec l'emploi et le pouvoir d'achat, la dégradation continue de notre système de protection sociale et ses répercussions sur l'accès aux soins est devenue l'une des préoccupations majeures des Français. Et pourtant, les candidats à la Présidence accordent peu de place à ces questions. Au mieux, ils s'en tiennent à des généralités. Un sondage réalisé, en février, par l'Institut Louis Harris à la demande de la Mutualité Française, a d'ailleurs révélé que 75% des Français considèrent que l'avenir de notre système de santé et de protection sociale n'occupe pas la place qui devrait être la sienne dans les programmes des candidats.

C'est pourquoi, légitimée par les 38 millions de Français qui lui accordent leur confiance, la Mutualité Française a décidé d'adresser une lettre à tous les candidats.

Alors que notre système de protection sociale est en péril, dans ce courrier, elle présente des solutions crédibles et réalistes pour un système de santé, plus juste, plus efficace et pérenne qui réponde aux attentes des Français. Elle interpelle aussi chacun d'entre eux pour connaître leurs perspectives et engagements autour de cinq questions essentielles : tout d'abord, quels engagements comptez-vous prendre pour

assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ? Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels facturés par les professionnels de santé et les bases de remboursement ? Ensuite, quelle réponse apportez-vous aux personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage ? Êtes-vous prêt à donner aux mutuelles la possibilité de contractualiser avec les professionnels de santé pour garantir aux Français des soins de qualité aux meilleurs prix ? Et enfin, quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en oeuvre le droit à une garantie complémentaire et solidaire pour tous ?

Ces questions, la Mutualité Française Aquitaine les posera également à tous les candidats aux élections législatives. Elle leur présentera également les propositions de la Mutualité.

Nos concitoyens méritent que leurs préoccupations soient entendues et sont en droit d'attendre des réponses. Il sont également en droit de prétendre à un système de santé efficace, juste, solidaire et viable. Aussi la Mutualité Française et tout le mouvement mutualiste poursuivent leur mobilisation au plan national et sur l'ensemble du territoire. Auprès de tous les candidats.

Alain Dumas,
Président de la Mutualité Française Aquitaine

Prévention et promotion de la santé

Les priorités de la Mutualité Française Aquitaine de 2012 à

Un système de santé responsable, efficace et pérenne ne peut faire l'économie d'une approche préventive de la santé. Aussi, depuis de nombreuses années, la Mutualité Française Aquitaine informe, sensibilise et accompagne les Aquitains pour les aider à mieux gérer leur capital santé. Tout en respectant l'autonomie et le libre arbitre de chacun.



"Pour optimiser l'efficacité de nos interventions et mieux accompagner un changement durable des comportements, nous avons recentré nos priorités et adopté un plan d'actions triennal" explique Patricia Bettiol, coordinatrice régionale Prévention.

Renforcer la capacité de chacun à agir dans un sens favorable à sa santé

S'il existe des prédispositions génétiques à certaines maladies, l'apparition de celles-ci résulte, le plus souvent, de l'interaction des facteurs génétiques, des déterminants sociaux et des facteurs liés à l'environnement et aux comportements. C'est la raison pour laquelle, la Mutualité Française

Aquitaine s'emploie, au quotidien, à réduire les risques de situations dommageables pour la santé et à améliorer la qualité de vie de tous les Aquitains. Son objectif : permettre à chacun d'être informé, de comprendre les enjeux individuels et collectifs de santé et de pouvoir agir dans un sens favorable à celle-ci. Cela, sans stigmatiser les comportements.

Accompagner durablement les changements de comportements

Sur le plan stratégique, la Mutualité Française Aquitaine a fait un choix : pour optimiser l'efficacité de ses interventions et mieux accompagner un changement durable des comportements, elle a recentré ses priorités et adopté un plan d'actions triennal. *"Durant les trois prochaines années, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur quatre priorités majeures de santé publique : les troubles sensoriels, les maladies chroniques, le maintien de l'autonomie des personnes âgées et les inégalités sociales de santé"* explique Patricia Bettiol, coordinatrice régionale Prévention à la Mutualité Française Aquitaine.

Prévenir les troubles sensoriels

"Les risques auditifs peuvent occasion-

ner des lésions graves, parfois irréversibles. Ils peuvent aussi entraîner des souffrances physiques, psychologiques, un risque d'isolement important, voire même d'exclusion, poursuit Patricia Bettiol. Pourtant, les messages de prévention restent insuffisants, notamment en direction des jeunes, de plus en plus concernés par les troubles auditifs". La Mutualité Française Aquitaine a donc décidé d'intensifier ses actions de sensibilisation et, également, d'accompagner les personnes atteintes de troubles auditifs pour les aider à trouver des solutions.

Lutter contre l'augmentation des maladies chroniques en Aquitaine

Pour la Mutualité Française Aquitaine, la décision de poursuivre la lutte contre les maladies chroniques s'est imposée également comme une évidence : alors qu'elles peuvent être évitées dans de nombreux cas, les maladies chroniques sont en augmentation régulière en Aquitaine. Elles obèrent la qualité ainsi que l'espérance de vie des individus et génèrent un coût social, économique et médical considérable. Elles représentent donc un véritable défi sur le plan de la santé, de la pérennité des régimes d'assurance-maladie obligatoire et de l'économie des mutuelles.

Favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées

Fondamentalement, la prévention de la perte de l'autonomie passe par une prise en charge sanitaire de qualité tout au long de la vie. *"Mais elle passe*

4 priorités : les troubles sensoriels, les maladies chroniques, la

aussi par des actions de promotion du bien- vieillir" ajoute Patricia Bettiol. "Notre objectif est donc de favoriser le maintien des capacités physiques et cognitives, les liens affectifs et sociaux des plus de 60 ans pour retarder le plus possible la perte d'autonomie. Également d'accompagner et d'outiller ceux qui s'occupent de nos aînés et ce, d'autant plus que la réforme de la prise en charge de la dépendance a été reportée".

Lutter contre les inégalités sociales de santé

Avec la généralisation des dépassements d'honoraires, l'augmentation des difficultés

économiques et sociales, la complexité des dispositifs d'aide à l'accès aux soins et à la prévention, les inégalités sociales de santé s'accroissent. Aussi, même si elle considère que cet objectif relève en premier lieu de la responsabilité des politiques publiques, la Mutualité Française Aquitaine a inscrit tout naturellement la lutte contre les inégalités sociales de santé au cœur de ses actions mais, aussi plus spécifiquement, au cœur de ses programmes à destination des jeunes et des adultes en voie d'insertion. Et Patricia Bettiol de conclure : "Les inégalités sociales de santé heurtent les valeurs de solidarité de la Mutualité".



Pour plus d'information sur notre plan d'actions

La Mutualité Française Aquitaine a réalisé une brochure de présentation de ses priorités et de son plan d'actions. N'hésitez pas à la demander.

Le plan d'actions de la Mutualité Française Aquitaine touche les Aquitains de tous les âges et toutes les conditions : les collégiens, les lycéens en filière professionnelle, les actifs sur leur lieu de travail, les jeunes et adultes en insertion, les plus de 50 ans...

Dans ce document, retrouvez la présentation et les objectifs précis des programmes déployés dès 2012 :

- "Décibels, attention danger!"
- "Les acouphènes, parlons-en !"
- "Bouge, une priorité pour ta santé !"
- "Activités physiques, alimentation et bien-être"
- "Ma santé, je la prends à cœur"
- "Besoin, d'une pause, le point repos s'impose !"
- "Se faire dépister, on a tout à y gagner"
- "Bien vieillir"
- "S'occuper d'un sénior"
- "Accès à la protection sociale, à la prévention et aux soins".

Un métier Responsable Prévention



En haut : Magali Chapelle (24), Anne Stoven et Julie Collombat (33). En bas : Marina Thibaut (40), Erwan Doffenies (47) et Caroline Barbotteu (64).

Sous la responsabilité de leur coordinatrice régionale, six responsables Prévention Santé ont pour mission de déployer le plan d'actions de la Mutualité Française Aquitaine dans leur département.

Tout au long de l'année, ils organisent des "Rencontres Santé" gratuites et accessibles à tous les publics sous la forme de stands d'information, d'ateliers, de conférences, de débats ou de théâtre-forum.

Ils participent également aux nombreuses manifestations organisées par leurs partenaires pour promouvoir la santé, conseiller et accompagner les Aquitains dans leurs démarches de santé.

Pour en savoir plus sur les "Rencontres Santé" et le programme des manifestations en Aquitaine : www.aquitaine.mutualite.fr

Débat régional sur la santé

Des Aquitains très concernés

LA SANTÉ
DANS LE DÉBAT
2012



Preuve est faite que les Aquitains se sentent très concernés et préoccupés par les questions de santé. Le 1^{er} février dernier, près de 500 participants étaient présents à la conférence "Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaires", organisée par la Mutualité Française Aquitaine à l'Espace Médoquine de Talence.

"La santé pèse de plus en plus lourd dans notre budget. Et pour certains d'entre nous, elle nécessite au mieux des sacrifices, au pire de renoncer aux soins" a déploré Alain Dumas, Président de la Mutualité Française Aquitaine, en introduction de la soirée.

Étienne Caniard, Président de la Mutualité Française a donc présenté les propositions des mutuelles pour un système de santé "plus juste, plus efficace et pérenne". *"Il ne s'agit pas d'avoir une vision catastrophiste de notre système de protection sociale"* a-t-il expliqué. *"Mais il faut avoir conscience que si nous ne nous prenons pas la juste mesure des risques qui pèsent sur notre système, nous risquons de nous réveiller, un jour, un peu tardi-*

vement, avec un système qui ne fonctionne plus et qui a multiplié les exclusions".

"J'ai peur de l'avenir, quand on voit à quelle vitesse se dégrade l'accès aux soins" a déploré Dominique Gillaizeau, Présidente du Collectif Interassociatif sur la Santé en Aquitaine. Pour Pierre Tartakowsky, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, la cause est entendue : *"Le jour où la santé sera massivement un privilège, les autres droits fondamentaux seront aussi des privilèges"*. Pour Solange Ménival, Vice-présidente du Conseil régional en charge de la santé, il est impératif de développer la prévention car les pathologies d'aujourd'hui n'ont plus grand chose à voir avec celles d'autrefois. Évoquant une

rupture épidémiologique marquée par la raréfaction des maladies infectieuses et le développement des maladies chroniques aujourd'hui à l'origine de 90% des dépenses de santé, elle constate que notre système de soins n'est plus adapté. Dominique Joseph, membre du Bureau national de la Mutualité Française estime également qu'il faut revoir l'efficacité de notre offre de soins : *"La médecine de premier recours fait complètement défaut aujourd'hui. Elle est délitée, ce qui pose des problèmes de renchérissement des inégalités"*.

Enfin, les dépassements d'honoraires ont, bien entendu, été largement évoqués. *"Bien sûr que nous sommes contre les dépassements d'honoraires"* admet le Docteur François Cordet, représentant de l'Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux d'Aquitaine. *"Ce qu'ils réclament les praticiens, c'est une juste rémunération de leurs actes. Les tarifs sont les mêmes depuis 30 ans"* a-t-il expliqué. Du même avis, Étienne Caniard a poursuivi : *"La priorité, aujourd'hui, est de mettre fin à cet écart entre les tarifs de remboursements et les prix réels. On se paie de mots en parlant de remboursement, sans voir que les taux de remboursements s'appliquent à des bases qui les rendent complètement inefficaces"*. Et de conclure : *"appelons en 2012 à voter pour un meilleur accès aux soins. Pour l'accès à une complémentaire santé pour tous!"*.

Retrouvez l'intégralité du contenu du débat sur www.aquitaine.mutualite.fr

La Mutualité Française poursuit sa mobilisation afin d'interpeller les candidats à la p
Elle les appelle également à placer la santé et la sécurité sociale au cœur des débats

Dépassements d'honoraires

Tollé contre une mesure inefficace

Avec pour objectif de maîtriser la flambée des dépassements d'honoraires, le gouvernement a fait paraître le 22 mars dernier un décret et un arrêté qui obligent les complémentaires santé à rembourser, sous conditions, les dépassements d'honoraires de certains spécialistes. Une mesure unanimement critiquée.



Au terme d'un long bras de fer, les complémentaires santé sont désormais contraintes de rembourser intégralement les dépassements d'honoraires des chirurgiens, anesthésistes et obstétriciens qui, sur la base du volontariat, acceptent de plafonner le montant de leurs actes à 50% au dessus du tarif remboursé par la sécurité sociale. En contrepartie, ces spécialistes souscrivent à "l'option du coordination renforcée", c'est à dire, s'engagent à pratiquer au moins 30% de leurs actes au tarif conventionné.

Les réactions ne se sont pas faites attendre. Unanimement, les syndicats de salariés, les associations de patients et de consommateurs, unis à la Mutualité Française, ont dénoncé une mesure inefficace, inflationniste et contre-productive. "Il est vraisemblable que les professionnels qui pratiquaient des tarifs inférieurs au niveau fixé auront inté-

rêt à opter pour cette nouvelle option. Ceux qui pratiquaient des tarifs supérieurs à ce niveau n'auront, eux, aucun intérêt à y adhérer" explique Étienne Caniard, Président de la Mutualité Française. En clair, cette mesure ne règlera pas le problème des dépassements d'honoraires. Par contre, elle va inévitablement conduire à une augmentation des tarifs des professionnels avec, pour conséquence, la pénalisation financière de tous ceux qui n'ont pas de complémentaire santé mais aussi des adhérents des complémentaires qui verront automatiquement le montant de leurs cotisations une nouvelle fois réévalué à la hausse.

Dans un communiqué de presse, les organisations syndicales et la Mutualité Française ont demandé au gouvernement de privilégier un strict encadrement des dépassements d'honoraires pour aller vers une réelle opposabilité des tarifs pratiqués. Elles ont également demandé l'ouverture immédiate des négociations avec l'ensemble des acteurs concernés pour fixer une juste rémunération des actes médicaux. Car, sous couvert de les encadrer, cette mesure légitime les dépassements d'honoraires et constitue une nouvelle menace pour l'égalité d'accès aux soins de tous.

Entre nous en bref

Les dépassements d'honoraires en chiffres

2,5 milliards d'euros : c'est le coût des dépassements d'honoraires pratiqués par les médecins en 2010, soit un doublement en euros constants depuis 20 ans. Parallèlement, le renoncement aux soins concerne aujourd'hui plus de 20% des citoyens.

Lettre aux candidats à la Présidence

Le 20 mars dernier, la Mutualité Française a adressé une lettre à tous les candidats à l'élection présidentielle pour connaître leurs perspectives et leurs engagements en réponse à 5 questions essentielles en matière de santé.

Pétition des mutuelles

1 069 000 : c'est le nombre de signatures recueillies fin mars par la pétition des mutuelles contre le doublement de la taxe sur la santé. Un score jamais atteint en France dans un délai aussi court ! La mobilisation se poursuit sur internet et sur le terrain. Pour signer la pétition : www.mutualite.fr



présidentielle sur l'une des préoccupations majeures des Français : l'accès aux soins.
s publics.

**1 MILLION
DE SIGNATURES !**



Credit Photo: Digital Vision / getimages - 18867 - Contrastes édité par le Comité de la mutualité - 18867 501 420 240 - Alain Tournier

“Un impôt sur notre santé ? C'est non !”

Nous sommes très nombreux à nous mobiliser dans toute la France contre la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables.

Plus d'un million de personnes ont déjà signé la pétition contre cette taxe. Taxer les mutuelles, c'est créer un nouvel impôt sur la santé, injuste et dangereux !

Pouvoir se soigner correctement n'est ni un luxe, ni un privilège.

Bénéficier d'une complémentaire santé solidaire n'est pas un signe extérieur de richesse. C'est un droit.

La santé n'a pas besoin de nouvelles taxes, mais d'ambition et d'idées neuves pour plus de justice sociale (www.mutualite.fr/sante2012).

SIGNEZ LA PÉTITION

sur www.mutualite.fr/petition



*Vos mutuelles unies
pour une société plus solidaire*